

Date: Tue, 30 Aug 2005 16:01:37 +0200 (CEST)

De: "daniel hiriart" <hiriartdaniel@yahoo.fr>

Objet: Service public de l'eau transparent

À: vidalandre@wanadoo.fr

CC: jeanbernard.quinton@med.ge.com, laurence.rabinzohn@ville-bernin.fr, copin.agnes@laposte.net, maureen.timmins@ville-bernin.fr, philippe.gosseries@ville-bernin.fr, nicole.sechaud@ville-bernin.fr, mmroger@club-internet.fr, patrick.moutin@wanadoo.fr, alain.couderc@ville-bernin.fr, jcpoutissou@aol.com, raymond.bozon@manggix.com, sylvie.pelloux@ville-bernin.fr, dorte.lehmann@wanadoo.fr, catherine.bigot@ville-bernin.fr, gilbert.giannini@free.fr, olivier.legate@schneider-electric.com

Monsieur André VIDAL

Conseiller municipal

Mairie de Bernin

38190 BERNIN

Monsieur le conseiller municipal et membre du bureau du Sierg,

Nous avons bien reçu votre courriel du 16 juillet dernier et vous en remercions.

Sans revenir sur vos propos polémiques, que nous regrettons, nous sommes satisfaits d'apprendre que vous vous préoccuperiez de l'intérêt des usagers.

Si le dossier mis en oeuvre par le Sierg est la solution la plus conforme à l'intérêt général, l'association Eau Secours sera la première à s'en féliciter et défendra le dossier.

L'état des informations recueillies à ce jour ne nous permet pas de penser que tel est le cas.

Votre courrier ne fait pas apparaître non plus d'éléments qui iraient dans le sens de l'intérêt général. Vous affirmez que nos informations sont fausses sans jamais citer de quelles informations il s'agit et en quoi elles seraient fausses.

S'agissant de crédibilité, que faut-il penser de la crédibilité d'un élu qui a été maire pendant 15 ans et qui parle de SEM à propos du Syndicat des eaux de la région grenobloise (Sierg) et de la régie des eaux de Grenoble (Reg) alors que ni le Sierg ni la Reg ne sont constitués en SEM. Les deux organismes sont en effet des personnes morales de droit public relevant des établissements publics.

Le Sierg est un syndicat intercommunal à vocation unique (SIVU) appartenant à la catégorie des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI).

La REG est un établissement public à caractère industriel et commercial doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière relevant de la ville de Grenoble.

Nous sommes tout disposé à rencontrer les élus concernés, quels que soit leur appartenance partisane et leurs intérêts particuliers, afin d'échanger avec eux sur ce dossier dans un esprit constructif et avec pour seule préoccupation, celle de l'intérêt général.

Nous vous prions d'agréer, monsieur le conseiller municipal et membre du bureau du Sierg, l'assurance de nos salutations distinguées.

Pour Eau Secours,
Daniel HIRIART, président
106 bis, rue Abbé Grégoire
38 000 GRENOBLE
<http://eausecours.free.fr>

----- Message original -----

Sujet: Re: Service public de l'Eau transparent
Date: Sat, 16 Jul 2005 23:42:29 +0200
De: vidalandre <vidalandre@wanadoo.fr>
Pour: Jean FRANCOZ <jean.frank@free.fr>
Copie: vidalandre <vidalandre@wanadoo.fr>
Références:
<016601c580e5\$4aeed780\$1d00a8c0@Bernin.local>

Madame, Monsieur,

Je suis élu à la commune de Bernin et je représente la commune au SIERG.
En conséquence je participe aux réunions de ce syndicat et je ne puis accepter l'information mensongère que vous avez donnée concernant le captage de l'Eau d'Olle.
En effet, le SIERG a au cours du comité syndical du 20 avril 2005 délibéré qu'il ne donnait pas suite au projet du captage de l'Eau d'Olle.

Par contre il a été décidé de saisir la communauté de l'eau pour que celle-ci étudie, en commun, avec tout les acteurs de ce secteur comment sécuriser l'alimentation en eau de l'agglomération et de la région grenobloise délibération du SIERG prise le 15 juin 2005 .
Cela fait plusieurs fois que vous émettez des informations fausses et cette lettre par email, continue dans la même voie.

Je trouve votre procédé inadmissible car vos écrits sont faux et mensongers.

J'aimerais connaître vos relations avec la régie des eaux de Grenoble et vos motivations des uns et des autres car , me semble-t-il, au travers de vos propos vous semblez ne pas être neutre et de plus je me demande ou vous placez l'intérêt du consommateur.

Par ailleurs ce qui me paraît également très grave c'est que vous méconnaissiez totalement le fonctionnement des syndicats intercommunaux et des SEM ainsi que leurs buts. Avant de vouloir polémiquer comme vous faites il serait plus intelligent de vous renseigner à ce sujet et peut-être qu'ensuite vous aurez une approche plus crédible.

Votre démarche, mesdames et messieurs, ressemblent à un remake du "calomniez, calomniez, il en restera toujours quelque chose".

Pour rapport aux informations de la position du SIERG je suis surpris qu'une personne signataire de votre texte était présente à ces réunions et j'aimerais comprendre pourquoi vous ne l'avez pas entendue.

Mais je pense que tout cela est orchestré en pensant aux prochaines élections qui se profile à l'horizon, à ce rythme on n'est pas sortie de l'auberge.

Je vais arrêter là mon propos car je pense que cela ne sert pas à grand chose.

Malgré tout je vais rêver c'est que vous envoyiez un démenti aux Maires que vous avez interpellé.

Mes salutations attristées.